



Économie

Tous les micro-entrepreneurs ne démarrent pas leur activité... et moins d'un tiers sont actifs à trois ans

Le régime de micro-entrepreneur (auto-entrepreneur jusqu'en 2014) offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique sous certaines conditions, notamment des plafonds de chiffre d'affaires.

Dans *Insee Première* n° 1963 de juillet 2023, Sylvain Juliachs (Insee) analyse la situation, trois ans plus tard, en 2021, des micro-entrepreneurs immatriculés au cours du premier semestre 2018 ⁽¹⁾. Cette année-là, 749 000 entreprises ont été créées en France, dont 399 000 sous le régime du micro-entrepreneur, soit 53 % des créations. Les micro-entrepreneurs de 2018 se trouvent surtout dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques (19 %), le commerce (16 %), les transports et l'entreposage (12 %)...

Le propos de l'auteur n'est pas d'apporter un jugement sur la pertinence du dispositif – il s'en tient strictement aux faits statistiques. Ainsi, près d'un tiers des micro-entrepreneurs (32 %), immatriculés au premier semestre 2018, sont encore sous ce régime en 2021. Cependant, tous n'ont pas démarré leur activité économique : seulement 69 %. Si l'on retient uniquement ceux-ci, 46 % sont pérennes à trois ans.

Cette pérennité dépend fortement du secteur d'activité. Parmi ceux ayant effectivement démarré, alors que la moyenne est de 46 %, le taux de pérennité à trois ans est de 60 % dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale, de 59 % dans l'industrie et de 58 % dans les « autres activités de services aux ménages ». Quasiment les mêmes secteurs d'activité sont ceux où le taux de démarrage est le plus élevé : alors que la moyenne est de 69 %, le taux atteint 82 % dans la santé humaine et l'action sociale, ainsi que dans l'industrie. À l'opposé, dans les transports et l'entreposage, le taux de démarrage n'est que de 49 % et parmi les micro-entrepreneurs de ce secteur d'activité, ayant démarré leur activité, le taux de pérennité n'est que de 24 %.

L'auteur observe que la pérennité est plus solide quand l'activité est exercée à titre principal ; quand le créateur a bénéficié d'au moins un dispositif d'aide à la création d'entreprise ; quand le créateur est une femme... En outre, les taux de démarrage et de pérennité augmentent avec l'âge du créateur.

L'étude de Sylvain Juliachs porte sur la période qui inclut la crise sanitaire de 2020. L'activité des deux tiers des micro-entrepreneurs en aurait été pénalisée. L'auteur montre le type de difficultés rencontrées, l'impact des dispositifs de soutien, le niveau de reprise de l'activité après la crise sanitaire.



La pensée hebdomadaire

« Il n'est plus temps d'ergoter sur l'unité ou l'efficacité de l'Union européenne (c'est une spécialité locale, qui d'ailleurs nous pousse toujours à faire mieux !), il n'empêche que les Européens ont fait preuve, dans l'urgence [la guerre en Ukraine], d'une réelle efficacité, d'une unité et d'une volonté commune jusqu'ici rarement vues. »

Jean-Dominique Giuliani, président de la Fondation Robert-Schuman, « Une Europe réveillée, unie et plus utile que jamais », *Ouest-France* du 15 mars 2023.

(1) – « Près de la moitié des micro-entrepreneurs ayant démarré leur activité en 2018 sont encore actifs trois ans après » (4 pages).



La repr sentation de la soci t  fran aise que renvoie la t l vision

En juillet 2023, l'Autorit  de r gulation de la communication audiovisuelle et num rique (Arcom) a remis au Parlement un rapport portant sur « la repr sentation de la soci t  fran aise dans les m dias » ⁽¹⁾.   cet effet, elle a visionn  2 700 programmes diffus s sur dix-neuf cha nes de t l vision. La m thode consiste   indexer, dans chaque  mission observ e, toutes les personnes qui apparaissent   l' cran et qui s'expriment, quels que soient la dur e de cette apparition et le temps de parole. L'Arcom a ainsi index  47 000 locuteurs, selon sept crit res : l'origine, le sexe, le handicap, la situation de pr carit , la cat gorie professionnelle, l' ge et le lieu de r sidence.

Dans son rapport, l'Arcom souligne que les personnes per ues comme « non-blanches » ont  t  repr sent es   hauteur de 15 %   la t l vision en 2022. Leur pr sence sur les cha nes d'information en continu est plus faible (9 %). La repr sentation qualitative de ces personnes demeure in gale avec des r les d'importance, mais   connotation n gative.

La part des femmes qui s'expriment   l' cran peine   augmenter sur les antennes au fil des ann es (39 %). Leur proportion est plus importante sur les cha nes historiques (42 %). La sous-repr sentation des femmes s'accro t si on cumule plusieurs crit res de discrimination : par exemple, parmi les personnes per ues en situation de handicap sur les antennes, seulement 25 % sont des femmes...

Entre cinq et six  crans par foyer en moyenne (2022)

Les  crans permettant de visionner les contenus audiovisuels se sont multipli s au sein des foyers pour se stabiliser   5,6  crans par foyer en moyenne au second semestre 2022. Le t l viseur demeure le support de visionnage le plus r pandu, avec 90,1 % des foyers  quip s, malgr  une baisse tendancielle (  2,4 points en trois ans). Il devance toujours l'ordinateur (86,2 %) qui reste stable, et la tablette (46,9 %). Le *smartphone* poursuit sa progression avec 81,9 % des individus de 11 ans ou plus  quip s (+ 6,5 points en trois ans).

Les foyers situ s dans de petites agglom rations, dont la personne de r f rence est plus  g e (50 ans ou plus) et CSP , sont les plus  quip s en t l viseur, tandis que les foyers dont la personne de r f rence est plus jeune sont nettement surrepr sent s parmi les non  quip s, t moignant d'une forme de rupture g n rationnelle dans les usages.

La repr sentation du handicap atteint pour la premi re ann e la barre de 1 %, ce qui reste tr s peu au regard du nombre de personnes en situation de handicap en France. Le handicap est surtout repr sent  dans les fictions (71 %).

En 2022, la forte baisse de la pr sence des populations ultramarines   l' cran s'est poursuivie (1 % du total des personnes index es). Leur pr sence est de 7 % sur les cha nes de France T l visions, mais elles sont surrepr sent es parmi les r les secondaires,   connotation n gative.

Les habitants des centres-villes historiques sont tr s largement repr sent s (51 %), contrairement   ceux des banlieues (3 %). Les habitants des villages repr sentent 15 % des personnes   l' cran (  3 points par rapport   2021). L'ann e 2022 est marqu e par une progression de la repr sentation des quartiers p riph riques de pavillons et de petits immeubles (30 %).

Les plus de 65 ans repr sentent 6 % des personnes index es alors qu'elles sont 21 % en France. Le taux pour les plus de 65 ans descend   3 % dans les fictions. L'Arcom observe une situation similaire concernant les plus jeunes.

Les cat gories socioprofessionnelles sup rieures (CSP+) sont surrepr sent es (74 %, contre 28 % de la population fran aise), avec une forte pr sence dans les  missions d'information en plateau, au d triment des cat gories inf rieures (CSP ), repr sent es   hauteur de 11 % (contre 27 % de la population), et des inactifs (16 %, contre 45 % de la population).

Enfin, la repr sentation des personnes en situation de pr carit  s'am liore   la t l vision (1,4 % des personnes index es, contre 0,8 % en 2021). Parmi elles, les femmes sont surrepr sent es, ainsi que les plus jeunes. Les personnes en situation de pr carit  occupent proportionnellement plus de r les   connotation n gative que l'ensemble des personnes index es.

L'Arcom ne retient pas pour ses observations le crit re des pr f rences sexuelles. Par contre, pour 2023-2024, elle pr voit d'int grer le crit re de la corpulence.



(1) – <https://www.arcom.fr/sites/default/files/2023-07/>

[Repr sentation de la soci t  fran aise   la t l vision et   la radio Exercice 2022 et actions 2023.pdf](#) (215 pages).